



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COLLECTIF NATIONAL DES CÉRAMISTES GIROUSSENS - 6 et 7 octobre 2022

Merci aux personnes présentes, délégué(e)s, président(e)s et invité(e)s.

Merci à la commission Événements pour l'accueil et l'organisation de l'Exposition.

Merci à l'association Terres et Terre , et notamment Frédéric Le Fur et Sébastien de Groot, ainsi qu'à tous les bénévoles, qui nous ont si bien accueillis.

L'assemblée générale a été suivie d'une table ronde sur le thème de la réglementation, animée à distance par Gilles Foray et Sébastien de Groot.

SOMMAIRE

Présence des membres	2
Rapport moral	3
Rapport financier	3
Commission Développement durable	3
Commission Réglementation	3
Commission Calendrier	4
Commission Journées Nationales de la Céramique	5
Commission Relations internationales	5
Commission Enquête Métier/ Marchés de potiers	5
Commission Adhésion/Statuts/Partenariats.....	6
Association des Céramistes et Potiers Isolés (ACPI).....	7
Commission Communication	8
Élection du bureau	8
Commission Solidarité	8
AG 2023	8

PRÉSENCE DES MEMBRES

Ce jour, 14 délégué(s) étaient présents pour un total de 20 votes (dont 6 pouvoirs).

Bacon Valérie	Terres en Méditerranée	
Blasco - Mauriaucourt Laurence	Association Céramique La Borne	pouvoir à Thierry Landault
Bourseau Pascal	Terres de Provence	
Lydie Carbou	Potiers de Saint Jean de Fos	
Caussat Denis	Planète terre	
De Seve Savy Padou	D'argiles	pouvoir à Hélène Loynet
Devillard Claude	Terre et Terres	Pouvoir à Sara Susini
Jacquinet Jean	Association Céramique La Borne	pouvoir à Caroline Schwerdorffer
Lagarde Anthony	Teranga	
Landault Thierry	Prochain Arrêt La Terre	
Le Fur Frédéric	Terres Neuves du Sud Ouest	
Leoni Dorothée	Terres Neuves du Sud Ouest	
Lepine Laurence	D'argiles	
Loynet Tardy Hélène	D'argiles	
Ortége Frédérique	Terres de Provence	pouvoir à Pascal Bourseau
Puppin Jean-Michel	Terres et Potiers d'Auvergne	
Roussel Jérôme	Terres et Potiers d'Auvergne	pouvoir à Puppin Jean-Michel
Schwerdorffer Caroline	Terres en Méditerranée	
Susini Sara	Terres de Provence	
Tournebize Vincent	D'argiles	

QUORUM VALIDE : moitié + 1 du CA actuel.

RAPPORT MORAL (cf pièce jointe «Rapport Moral»)

Sujet soumis au vote : approbation du rapport moral.

▶ **Adopté à l'unanimité.**

RAPPORT FINANCIER (Cf pièces jointes « bilan comptable » et « prévisionnel »)

Cette année le compte de résultat s'équilibre, notamment grâce aux dons de 2 associations .

Le bénéfice de 2900 Euros est trompeur car une association a payé 2 fois cette année et le poste "test labo" a une facture à venir. A noter un résultat négatif pour le poste calendrier.

L'augmentation du papier et des frais de routage sont les principales causes de ce bilan négatif mais il y a aussi une désaffectation des marchés qui sont moins nombreux à s'être inscrits.

Le CNC n'a pas financé beaucoup de projets cette année mais il a néanmoins permis à des projets d'exister : test labo , JNC, Calendrier, Site.

L'assainissement des comptes assure une pérennité au CNC.

Sujet soumis au vote : approbation du rapport financier.

▶ **Adopté à l'unanimité.**

Demande des délégués :

- trouver une façon de faire figurer dans le bilan financier le travail humain bénévole (ce qui peut être utile notamment pour des demandes de subvention.)
- Modifier l'appel à cotisation pour que le nombre d'adhérents figure sur celui-ci.
- Demander des subventions régionales par exemple pour les AG ; fait par F. Lefur l'an dernier mais ne fonctionne pas pour des événements qui sont nationaux.
- Augmenter l'an prochain le remboursement des frais de transports pour les délégués.

Présentation du compte prévisionnel par la trésorière. (Cf pièce jointe «prévisionnel »)

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Thierry Landault, coordinateur de la commission, demande aux délégués de faire remonter les pratiques écologiques (avec éventuellement des photos) qui existent dans les ateliers et de rappeler aux adhérents que des fiches de bonnes pratiques existent sur le site du CNC.

Pour mémoire : la commission développement durable à un compte Facebook (qui compte à ce jour 1030 abonnés) « CNC- les céramistes et le développement durable ».

COMMISSION RÉGLEMENTATION (cf pièce jointe «commission réglementation »)

La commission a beaucoup travaillé cette année autour de la réglementation Matériaux en Contact avec des Denrées Alimentaire (cf pièce jointe «compte rendu de la table ronde consacrée à la réglementation MCDA») : que faire avec la réglementation actuelle, la mobilisation et les arguments pour faire évoluer la réglementation future, etc.

Un travail a également été fait sur l'élaboration d'une boîte à outils «contact alimentaire» et une autre sur les obligations légales des céramistes (médiateur de la consommation, conditions générales de ventes, facturation, compte bancaire) (cf site internet).

Sujet soumis au vote : approbation de la feuille de route de la commission (cf pièce jointe)

▶ Adopté à l'unanimité

Tous les outils élaborés par la commission réglementation sont disponibles sur le site du CNC. Pour le moment, ils concernent la réglementation Matériaux en Contact avec des Denrées Alimentaires (MCDA) mais prochainement, vous pourrez trouver d'autres obligations légales et réglementaires (médiateur de la consommation, facturation, etc.)

La commission réglementation a négocié des tarifs préférentiels pour les adhérents de nos associations pour ce qui concerne le médiateur à la consommation.

Sujet soumis au vote : sur le site du CNC, mettre en accès public toutes les informations sur le médiateur de la consommation.

▶ Vote : 1 abstention, 17 voix contre, 2 voix pour. Rejeté.

Les délégués sont invités à bien relayer auprès de leurs associations l'importance de remplir le questionnaire sur la réglementation MCDA qui sera prochainement envoyé.

COMMISSION CALENDRIER (cf pièces jointes « commission calendrier »)

Sujet soumis au vote : approbation du budget prévisionnel pour la réalisation du calendrier 2023.

▶ Adopté à l'unanimité

Sujet soumis au vote : augmentation de 1€ de la cotisation exposant si besoin.

▶ Vote : 1 abstention, 6 voix contre, 13 voix pour. Adopté.

Sujet soumis au vote : réduction du nombre de calendriers imprimés et expédiés si besoin.

▶ Vote : 5 abstentions, 3 voix contre, 12 voix pour. Adopté.

Les délégués relèvent le fait que le calendrier n'est pas toujours présent sur les stands dans les marchés de potiers. Même si normalement les organisateurs, les associations et les exposants le reçoivent, certains ne l'ont pas, ou bien en manquent. La commission réfléchit à un système différent : envoyer le calendrier aux organisateurs et aux associations uniquement, charge à eux de les redistribuer.

Les délégués demandent qu'un autre devis soit réalisé (pour impression et routage). La coordinatrice de la commission, Sara Susini, souligne le rapport de confiance et le très bon rapport qualité prix de l'entreprise avec qui la commission calendrier travaille depuis de nombreuses années.

Sara Susini demande aux délégués de lui signaler les marchés qui ne sont pas dans le calendrier pour qu'elle puisse les démarcher.

COMMISSION JOURNÉES NATIONALES DE LA CÉRAMIQUE

Pour cette année, sur toute la France : 12 associations, 107 événements, 514 participants (2 fois plus que l'an dernier). Les JNC ont concerné des ateliers mais aussi des boutiques, des espaces culturels, des musées, des lieux patrimoniaux, etc.

Points positifs :

- augmentation du nombre de potiers céramistes participant, dont la plupart souhaitent participer de nouveau (avec une demande de plus de communication) ; Beaucoup d'exposants et événements en Normandie grâce à PCN.
- plus de public que l'édition précédente ; grande satisfaction.
- 4 bénévoles, c'est peu pour s'occuper d'un gros événement comme celui-là mais beaucoup de documents sont prêts pour la prochaine fois (formulaires d'inscription, invitations, etc.)

Points négatifs :

- Fréquentation variable selon les lieux.
- Mauvaise météo (canicule donc cuissons annulées).
- Ventes variables selon les exposants.

Beaucoup d'autres événements avaient lieu à la même date ; faut-il en choisir une autre ?

COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES

Peu de bénévoles dans la commission, qui a cependant référencé un certain nombre de contacts à l'international.

Ouzbékistan : projet à l'arrêt.

Togo : Caroline devrait aller au Togo en janvier et elle y rencontrera des contacts.

L'Académie Internationale de Céramique (AIC) à Genève : son président, Jacques Kaufmann, a travaillé avec le Centre de Céramique Contemporaine (CCCG) de Giroussens. L'AIC organise des expos avec des céramistes internationaux. Possibilité de nouer des contacts ? D'adhérer à l'AIC ? De créer un partenariat avec l'AIC ?

COMMISSION ENQUÊTE/MARCHÉ DE POTIERS (cf pièce jointe « Enquête Métiers»)

Les enquêtes votées en AG l'an dernier n'ont pas été réalisées, pour ne pas trop solliciter les financeurs du CNC, notamment les écoles.

Solutions envisagées :

- donner la priorité à l'enquête « métier ».
- partenariat avec AAF ? Mais attentions aux contreparties.
- financement participatif ?
- solliciter les fournisseurs ? Un a déjà donné son accord.

Il ne faut pas que le coût de l'enquête mette en péril la viabilité du CNC.

Pour pouvoir commencer l'enquête « métier », la commission propose :

- de supprimer la ligne budgétaire « déplacements ».
- de réaliser les deux premières parties seulement, en attendant les financements pour finaliser.

Sujet soumis au vote : la commission enquête commence à travailler, avec la somme dont elle dispose à ce jour.

► **Vote : 2 voix contre, 2 abstentions, 16 voix pour. Adopté.**

COMMISSION ADHÉSIONS/STATUTS/PARTENARIATS

Cette commission traite les demandes d'adhésions ; cette année : demandes d'adhésion de l'Institut Européen des Arts Céramiques (IEAC) de Guebwiller et de l'Association des Potiers de l'Ariège (APA).

Suite au vote en ligne :

- l'IEAC est désormais membre associé du CNC.
- Pour ce qui est de l'APA : dans cette association, un seul membre aurait cotisé au CNC car les autres membres de l'association cotisent déjà dans une autre association. Mais l'APA aurait quand même eu droit à un délégué, avec les frais que cela génère.

D'où :

Sujet soumis au vote : pour les associations de moins de 6 membres , la cotisation minimale correspondra à 6 membres (96 € à ce jour). Pour les associations de plus de 6 membres, la cotisation sera calculée au prorata du nombre de membres professionnels de la céramique dans l'association.

► **Adopté à l'unanimité**

Sujet soumis au vote : chaque adhérent cotise pour le CNC et le Collectif Solidarité dans chaque association à laquelle ils adhèrent.

► **Adopté à l'unanimité**

ASSOCIATION DES CÉRAMISTES POTIERS ISOLÉS (ACPI) (cf pièces jointes «ACPI - RI» et «ACPI-statuts»)

Des potiers/céramistes professionnels, pour des raisons valables, ne peuvent parfois pas adhérer à une association membres actifs du collectif.

La commission Adhésion a travaillé sur la création d'une association : l'Association des Céramistes et Potiers Isolés (ACPI), outil du CNC pour accueillir ces professionnels, leur permettre de participer aux actions et commissions du CNC et profiter des avantages liés à cette adhésion.

La création de cette association, si elle est votée, est assortie de la création d'une "commission ACPI", dédiée pour l'administration de l'ACPI

La commission ACPI permet de vérifier le professionnalisme et les raisons particulières justifiant l'absence de possibilité d'adhérer à une association membre des candidats postulant pour entrer dans cette association.

On pourra faire le bilan l'an prochain pour la gestion de cette commission. Vincent Tournebize, Caroline Schwerdorffer, Frédéric Le Fur, Valérie Bacon, Jean Michel Puppin et Pascal Bourseau font partie de cette commission.

Sujet soumis au vote : création de l'ACPI, en tant qu'association membres actifs du CNC, celle-ci impliquant la création de la commission ACPI.

▶ **Vote : 1 abstention, 19 voix pour. Adopté.**

COMMISSION COMMUNICATION (cf pièce jointe «devis Karine Boulanger »)

Toutes les réunions ont eu lieu par conférence téléphonique avec 2 ou plusieurs membres de la commission pour environ 120 heures, entre début décembre et début mai.

Réalisations 2022 :

- Refonte et actualisation du site internet.
- Réflexion en cours sur la possibilité de faire payer des espaces publicitaires sur le site.

Bonne fréquentation et très bon référencement pour le site. A améliorer pour FB, pour Instagram, pas assez de recul.

Sujet soumis au vote : reconduction de la mission de Karine Boulanger.

▶ **Vote : Adopté à l'unanimité**

Sujet soumis au vote : présence de 3 pages "annonceurs" (fournisseurs, centres de formation agréés QUALIOPI, galeries et boutiques de céramique artisanale et/ou artistique) sur le site du CNC.

▶ **Vote : Adopté à l'unanimité**

Sujet soumis au vote : pages annonceurs ouvertes aussi aux non adhérents, avec des tarifs préférentiels pour les adhérents.

▶ **Vote : Adopté à l'unanimité**

Sujet soumis au vote : éventualité d'indemniser (en autofinancement par la commission communication) la gestion de la partie « annonceurs » du site.

▶ **Vote : Adopté à l'unanimité**

L'assemblée demande à la commission de réfléchir à la réalisation d'un stand d'information sur le CNC pour les marchés de potiers.

COMMISSION SOLIDARITÉ

Le Collectif Solidarité a traité 4 demandes cette année dont 3 ont abouti à une aide effective.

Terres et Terre et Terre de Provence ont chacune fait un don au Collectif Solidarité (CS) pour un total de 4463€. Cela donne plus de liberté pour fournir une aide plus substantielle si nécessaire et pour traiter les nouveaux cas qui se présenteront en 2023.

Le soutien de la commission est très apprécié par les bénéficiaires, au-delà de l'aspect purement économique.

Il faudrait mettre le logo du Collectif solidarité à disposition des associations qui souhaitent l'utiliser.

PARTICIPATION AUX COMMISSION DES DÉLÉGUÉS

La plupart des commissions déplorent la difficulté à recruter des collaborateurs des associations membres (qui ne sont pas nécessairement des délégués) pour les rejoindre.

C'est un des rôles des délégués que de motiver des adhérents de leur association pour renforcer les commissions du CNC, cependant il s'avère que certains délégués ne sont engagés dans aucune commission.

Sujet soumis au vote : chaque délégué du CNC doit participer à au moins une commission.

▶ **Vote : 1 abstention, 19 voix pour. Adopté.**

BUREAU DU CNC

Sujet soumis au vote : Gwenaël Hémary se présente au poste de trésorière et Alberte Blestel au poste de trésorière adjointe.

▶ **Vote : Adopté à l'unanimité**

Le nouveau bureau est donc composé de :

- Caroline Schwerdorffer : présidente
- Sara Susini : vice-présidente
- Thierry Landault : vice-président
- Vincent Tournebize : vice-président
- Gwenaël Hémerly : Trésorière
- Alberte Blestel : trésorière adjointe
- Marilys Menal : secrétaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

Elle aura lieu à Millau, le jeudi 5 et vendredi 6 octobre 2023.

D'Argiles consultera son CA pour envisager d'accueillir l'AG 2024 et l'exposition collective. Le CNC sera tenu informé dès que possible de la décision afin de définir l'association organisant l'AG 2024 sans retard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h05.

La secrétaire, Marilys Ménal



La présidente, Caroline Schwerdorffer

